



## Association Générale des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit (Campus Longueuil) inc.

945, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6

Tél. : (450) 679-7375 Téléc. : (450) 646-6329

Courriel : [agecem@agecem.qc.ca](mailto:agecem@agecem.qc.ca) Site Web : [www.agecem.qc.ca](http://www.agecem.qc.ca)

### Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT tenue le **29 mars 2005** à la salle Pratt & Whitney.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par Étienne Hudon-Gagnon à 8h14.

#### 1. Ouverture de l'Assemblée

---

#### 2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Sophie Penny

Appuyé par Vicky Frou

**« Que Philippe Baril soit président d'assemblée »**

Aucune demande de vote

**La proposition est adoptée à l'unanimité**

---

#### 3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Vicky Frou

Appuyé par Sophie Penny

**« Que Louis-Philippe Savoie soit secrétaire d'assemblée »**

Aucune demande de vote

**La proposition est adoptée à l'unanimité**

---

#### 4. Grève

Philippe Baril cède la parole à Jonathan Plamondon, qui expose la situation nationale du point de vue de la FECQ.

- La gouvernement, précédemment fermé à la négociation, commence à s'ouvrir aux propositions étudiantes
- Il est important de ne pas abandonner à cette étape de la grève.
- Cette semaine de grève est fort probablement la dernière
- Le 30 mars, une grande manifestation de la FEUQ a lieu à 18 heures au parc Lafontaine.

On s'interroge sur l'escalade des moyens de pression antérieure à la grève. Jonathan Plamondon mentionne les manifestations, occupations, « jams fax » et autres actions du type.

Un étudiant s'interroge sur les conséquences de la grève sur le calendrier scolaire et les sessions. Jonathan Plamondon mentionne que la situation varie de cégep en cégep, et que les nouveaux calendriers doivent être approuvés par le MEQ. Martin Boire, vice-président de l'AGECEM, mentionne que les 3 autres syndicats du collège vont tomber en grève, et que la date limite du 15 juin n'est pas un absolu dans la convention collective des professeurs.

Un étudiant en soins infirmiers intensif critique la convocation de la dernière AGE (du 18 mars dernier). Il se demande de plus si Édouard-Montpetit fait partie des 16 cégeps dont la session serait en péril. Jonathan Plamondon mentionne que, selon la Fédération des Cégeps, seulement 6 cégeps seraient en danger. Aucun de ceux-ci ne sont membres de la FECQ : Édouard-Montpetit n'aura donc pas de problèmes avec sa session pour le moment. Une des idées pour la reprise de cours serait de reprendre des cours la fin de semaine : d'autres arrangements sont possibles avec les professeurs.

Une étudiante s'insurge contre la grève actuelle, car elle est contre le mandat de l'assemblée de l'AGO du 2 février dernier. Philippe Baril mentionne que la grève générale illimitée n'était retirée que du plan d'action de l'AGECEM. L'étudiante demande de plus pourquoi les étudiants ne souhaitent pas faire de compromis. Jonathan Plamondon répond que la proposition du ministre était largement insuffisante (95M\$ sur 5 ans).

Dominic Sangollo veut que les fédérations s'assurent que les prêts et bourses ne servent qu'aux plus nécessitants. Jonathan Plamondon mentionne que les abus sont rares, et que ce serait une mesure inutile.

Une étudiante se demande pourquoi personne n'expose les arguments contre la grève devant l'assemblée, comme les intervenants de l'AGECEM et de la FECQ. Jonathan Plamondon répond que les associations lui ont donné le mandat de faire la grève, comme pour l'AGECEM. Elle demande de plus que quelqu'un de la direction s'adresse à l'assemblée. Martin Boire part chercher Guy Bédard, directeur des services aux étudiants et à la communauté.

On s'interroge sur l'annulation de session et les problématiques liées au réaménagement du calendrier scolaire. L'exécutif de l'AGECEM et Jonathan Plamondon répondent que l'annulation de session est impossible, et que les universités feront les aménagements nécessaires pour accueillir les étudiants qui ont terminé leur DEC dans des cégeps en grève.

On mentionne une problématique par rapport aux emplois d'été, vu que les étudiants seront disponibles plus tard. Jonathan Plamondon mentionne que cela fait partie de la stratégie de la FECQ par rapport à la grève.

Guy Bédard prend la parole. Il mentionne les points suivants :

- La direction du collège respecte la décision démocratique majoritaire des étudiants.
- Les cours ont donc été levés de 8h à 10h.
- Le nouveau calendrier scolaire est à la limite des critères du calendrier scolaire : fin des classes le 7 juin, limite de remises de notes le 14 juin.

- Cependant, les 3 syndicats du collège peuvent aller chercher jusqu'à 5,5 journées de grève.
- Le 6 avril, de 8h à 13h, il y aura grève des professeurs.
- Aucune session ne sera annulée par la direction du collège.
- Une session a été annulée dans toute l'histoire du mouvement étudiant : St-Laurent en 1973. Seulement 12 jours de cours sur 82 ont eu lieu lors de cette grève.
- Les cours seront repris soit en temps supplémentaire après le 15 juin, ce qui coûterait assez cher, soit après le 15 août : la session automne 2005 serait retardée.

On demande si la session pourrait être raccourcie. Guy Bédard répond que ce serait improbable depuis le passage de Claude Ryan au MEQ en 1988, qui a coulé dans le béton le principe de 82 jours de cours et d'évaluation. On s'interroge de plus sur les cours de formation générale de Techniques de Soins Infirmiers, profil intensif. Guy Bédard répond que des accommodements seront faits par la Direction des Études pour ces étudiants. On s'interroge aussi sur les examens d'entrée de l'Ordre des Infirmiers et Infirmières du Québec. Guy Bédard répond que ce ne devrait pas être problématique, les finissants n'ayant que leurs stages.

Il est proposé par Merlin Trottier-Picard  
Dûment appuyé par Charles Bernatchez

**« Que la grève soit renouvelée pour trois jours, et qu'elle soit renouvelable »**

Les étudiants généralement pour la grève parle de l'importance de la solidarité dans le mouvement étudiant, du début d'ouverture de la part du ministre Fournier, du retour des étudiants, des multiples appuis dans la société civile québécoise et du ministre à la table de négociation et de l'imminence d'une conclusion à cette grève.

Les étudiants généralement contre la grève mentionnent que certains d'entre eux ne bénéficieront pas des prêts et bourses et ne souhaitent pas s'impliquer pour les acquis d'autrui, que la grève est nuisible pour les étudiants, entre autres à cause des emplois d'été, que la motivation pour retourner en classe baisse, que les dettes encourues au cours des études sont remboursables et que les étudiants ne veulent pas faire de compromis sur leurs revendications.

On demande de plus que les cliniques d'hygiène dentaire soient rouvertes, contrairement à la décision prise lors de l'AGE du 10 mars dernier. Il est suggéré que cette décision soit prise en dehors de l'assemblée générale, mais en concertation avec le département, l'association de programme et l'AGECEM.

Kevin Larose demande la question préalable.

Caroline Collin demande le vote sur la question préalable.

Le président d'assemblée constate que la majorité de « pour » est écrasante, et qu'un décompte exact des voix n'est pas nécessaire.

**La question préalable est adoptée à majorité.**

Simon Lapointe demande le vote secret.

Étienne Hudon-Gagnon mentionne que le module de vote en ligne du collège est nouveau, et que les serveurs en question ne sont pas nécessairement équipés pour recevoir une lourde charge comme celle-ci.

Le président d'assemblée constate que la majorité de « contre » est écrasante, et qu'un décompte exact des voix n'est pas nécessaire

**Le vote secret est rejeté à majorité.**

Vote sur la proposition principale :

**Pour : 1466**

**Contre : 883**

**Abstentions : 20**

**La proposition est adoptée à majorité.**

On demande que Techniques de Soins Infirmiers Intensifs soit complètement exclue du mouvement de grève par l'assemblée. La proposition est jugée irrecevable, car elle aurait pour effet de scinder l'AGECEM en deux, ce qui est considéré comme inconcevable.

On se demande sur le déroulement du vote de jeudi, car les stages ont lieu à ce moment. L'AGECEM suggèrera fortement un vote secret à la prochaine assemblée, qui aura lieu jeudi le 31 mars 2005 à midi.

---

## **5. Levée de l'assemblée**

Étant donné l'épuisement des points à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 10h40.

---

**Philippe Baril**  
Président d'assemblée

---

**Louis-Philippe Savoie**  
Secrétaire d'assemblée